

### Le mot du maire,

Le mois de juin arrive à sa fin, il est passé à grande vitesse pour laisser place à juillet et ses nombreuses festivités à venir.

Nous arrivons à une période de l'année riche en propositions en tous genres : sports, spectacles, expositions où chacun peut avoir accès gratuitement ou à petits prix. Nous pouvons aussi profiter des spectacles que nous offre la nature. L'été pointe son nez et c'est toujours un bonheur de déambuler dans la campagne, au bord de la rivière et dans les bois.

Les travaux d'accès à la salle communale arrivent à leur fin, les travaux de voirie, sous réserve des subventions obtenues, pourront commencer.

Je salue le travail remarquable de nos agents communaux. Sans leur implication, il serait difficile de mener à bien nos projets et les tâches quotidiennes municipales.

Nous comptons sur votre soutien pour que notre commune continue à être un lieu de sérénité dans une période tourmentée tant au niveau national qu'international. Cet été sera une fois de plus un moment fort de la vie de la commune, à vous de la faire vivre dans un élan partagé et positif. Soyez heureux.

**Bernard BATISSON**



*Transformation de nos anciennes fermes en gite chaleureux*

## Quelques chiffres ....

### Comptes administratifs 2023 :

<b>Commune &amp; Sections</b>	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	210 792,37	98 797,08
Recettes	236 577,36	77 695,86
<b>Résultat 2023</b>	<b>25 784,99</b>	<b>- 21 101,22</b>
<i>Report années précédentes</i>	420 991,53	- 19 693,74
<b>Résultat cumulé</b>	<b>446 776,52</b>	<b>- 40 794,96</b>

<b>Eau</b>	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	33 079,35	18 495,50
Recettes	34 450,62	19 433,00
<b>Résultat 2023</b>	<b>1 371,27</b>	<b>937,50</b>
<i>Report années précédentes</i>	45 959,79	280460,08
<b>Résultat cumulé</b>	<b>47 331,06</b>	<b>29 397,58</b>

<b>Assainissement</b>	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	7 873,61	- 4 690,00
Recettes	9 226,36	4 741,00
<b>Résultat 2023</b>	<b>1 352,75</b>	<b>51,00</b>
<i>Report années précédentes</i>	33 918,34	357,00
<b>Résultat cumulé</b>	<b>35 271,09</b>	<b>408,00</b>

<b>Multiple rural</b>	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	287,84	0,00
Recettes	3 279,04	0,00
<b>Résultat 2023</b>	<b>2 991,20</b>	<b>0,00</b>
<i>Report années précédentes</i>	4 121,34	0,00
<b>Résultat cumulé</b>	<b>7 112,54</b>	<b>0,00</b>

## Budget primitif 2024 :

2024	Fonctionnement	Investissement
Commune et sections	577 578,16	299 362,94
Eau	81 849,83	48 830,58
Assainissement	44 971,09	5 149,00
Multiple rural	9 502,54	2 800,00

## Tarif eau et assainissement : *Pensez au prélèvement automatique !!!*

Année	EAU			ASSAINISSEMENT		Intervention Employé communal	Forfait Compteur gelé
	Tarif au m3	Abonnement	Raccordement	Tarif au m3	Abonnement		
2024	0,98€	62,40€	Voir détail	0,38€	56,40€	36€/h	170€

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants pour le raccordement :**

Forfait déplacement de compteur avec pose nouveau compteur incongelable : **450 €**  
Forfait déplacement de compteur avec repose de l'ancien compteur : **350 €**  
Raccordement au réseau AEP nouvelle construction ou reprise complète du raccordement : **forfait de 750 € pour les 5 premiers mètres puis 100 € par mètre supplémentaire.**

## Autres Taxes :

Lors du conseil municipal du 29 avril 2024, il a été décidé de ne pas modifier les taux des taxes communales pour l'année 2024, soit :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 27,64%  
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 57,22%  
Taxe d'habitation : 4,71%

# TRAVAUX

## Voirie :

Le programme des travaux pour 2024 est le suivant :

- Chemin des Côtes : reprise sur 290 mètres depuis le lavoir jusqu'au départ du chemin forestier.
- Marchands : réfection du chemin des Hivers sur 320 mètres.
- Le Foyer : reprise du chemin à plusieurs niveaux : croisement route départementale, montée sous le hameau du Foyer et montée finale jusqu'à l'arrivée au bourg.
- Bessette : Collecte des eaux de ruissellement et aménagement de l'entrée vers la maison Florac.

Voirie 2023 à terminer : Chemin de Raffiny et trottoir Beaudoux, suite à l'enfouissement des lignes électriques

## Cimetière :

L'aménagement d'une allée est en cours dans le nouveau cimetière.

Elle sera complétée par un engazonnement, effectué par les agents, qui permettra une finition plus propre et un entretien plus facile.

## Accessibilité salle communale :

Comme vous avez pu le remarquer, les travaux d'accessibilité de la salle communale et de la mairie sont en cours. Ils devraient être terminés fin juin.

## Aménagement anciennes gravières de Raffiny :

La mairie est en attente de l'autorisation de communalisation par le préfet.

## Eglise :

L'étude a été confiée à l'agence Edouard de Vimal, architecte référencé à la DRAC.

Voici un état d'avancement des études en cours :

- Les relevés d'état des lieux et le diagnostic sanitaire sont terminés ;
- L'étude historique ainsi que l'inventaire des objets mobiliers également ;
- L'étude sur les décors est en cours. Le rapport sera finalisé ces prochaines semaines ;
- Le projet architectural et le chiffrage sont prévus sur les mois de juillet et septembre, conformément au planning d'études.

### Multiple rural :

Le multiple rural a re-ouvert ses portes depuis le 1<sup>er</sup> mars.

Les nouveaux gérants viennent des Pradeaux où ils tiennent une chambre d'hôte.

Après un rafraichissement des lieux, Florence et Stéphane sont prêts à vous accueillir à la terrasse du Sully.



### Agent communal :

Hugo a décidé de consacrer tout son temps à l'exploitation de sa ferme et a donc quitté son poste d'agent communal le 31 mai. Le maire et l'ensemble des conseillers le remercie pour son investissement dans les différents travaux d'entretien de la commune.

Désormais c'est Théo Pirolles de Sauvessanges qui accompagne Philippe dans les nombreuses et diverses tâches de nos agents.

Vous aurez l'occasion de le rencontrer prochainement, lors du relevé des compteurs d'eau.

Merci de lui faire bon accueil !!



### Composteur et station d'épuration:



Merci de ne pas mettre n'importe quoi dans les composteurs. En effet, nous avons constaté que ceux du cimetière contiennent des produits non périssables. Ces derniers doivent être déposés dans les bacs verts du point propre à l'entrée du parking de la salle communale.

De même, merci de respecter l'usage de la station d'épuration en évitant de jeter n'importe quoi dans les eaux usées.



# Bilan qualité eau de l'ARS :

Voici le résultat de quelques prélèvements effectués par l'ARS :

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### ZONE DE DISTRIBUTION : BURIANNE L'AUTORICHE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2023</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> Eau de bonne qualité
	<b>B</b> Eau de qualité convenable
	<b>C</b> Eau de qualité insuffisante
	<b>D</b> Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

---

#### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : DURET, ROIRON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.  
 Elle n'est pas traitée.  
 Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-ROMAIN), soit 49 personnes. Le responsable des installations est : MAIRIE DE ST ROMAIN ».

---

#### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>11</b> Conformité : <b>90 %</b> Valeur max : <b>2 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2022, 2023</b>	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>3,1 mg/L</b> Valeur max : <b>3,1 mg/L</b>	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>17</b> Valeur max : <b>0 microgramme/L</b>	
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 microgramme/L</b> Valeur max : <b>0 microgramme/L</b>	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Eau douce	
DURETÉ	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,74 °f</b> Valeur max : <b>1 °f</b>	

---

#### Quelques conseils

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**SAVON-CHAUDE**  
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**SÈCHESSE**  
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**SAVON-CHAUDE**  
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**SÈCHESSE**  
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

---

#### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : [www.espaceable.sante.gouv.fr](http://www.espaceable.sante.gouv.fr)

Édité le 27/02/2024  
UDI 063001774

---

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.




## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### ZONE DE DISTRIBUTION : RAFFINY

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2023</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> Eau de bonne qualité
	<b>B</b> Eau de qualité convenable
	<b>C</b> Eau de qualité insuffisante
	<b>D</b> Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

---

#### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : FOYET AMONT, FOYET AVAL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.  
 Elle n'est pas traitée.  
 Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-ROMAIN), soit 69 personnes. Le responsable des installations est : MAIRIE DE ST ROMAIN ».

---

#### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>10</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur max : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2022, 2023</b>	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>3,5 mg/L</b> Valeur max : <b>3,5 mg/L</b>	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>17</b> Valeur max : <b>0 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2022</b>	
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 microgramme/L</b> Valeur max : <b>0 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2022</b>	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Eau douce	
DURETÉ	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations. Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,895 °f</b> Valeur max : <b>1,02 °f</b>	

---

#### Quelques conseils

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**SAVON-CHAUDE**  
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**SÈCHESSE**  
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**SAVON-CHAUDE**  
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**SÈCHESSE**  
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

---

#### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : [www.espaceable.sante.gouv.fr](http://www.espaceable.sante.gouv.fr)

Édité le 27/02/2024  
UDI 063001775

---

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.




## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### ZONE DE DISTRIBUTION : ST ROMAIN

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2023</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> Eau de bonne qualité
	<b>B</b> Eau de qualité convenable
	<b>C</b> Eau de qualité insuffisante
	<b>D</b> Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

---

#### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BOIS DE CLOVIS AMONT, BOIS DE CLOVIS AVAL, DURET, ROIRON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.  
 Elle n'est pas traitée.  
 Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-ROMAIN), soit 69 personnes. Le responsable des installations est : MAIRIE DE ST ROMAIN ».

---

#### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>14</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur max : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2021, 2022, 2023</b>	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>3,45 mg/L</b> Valeur max : <b>3,5 mg/L</b>	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>17</b> Valeur max : <b>0 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2021</b>	
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 microgramme/L</b> Valeur max : <b>0 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2021</b>	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Eau douce	
DURETÉ	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations. Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,8 °f</b> Valeur max : <b>0,98 °f</b>	

---

#### Quelques conseils

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**SAVON-CHAUDE**  
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**SÈCHESSE**  
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**SAVON-CHAUDE**  
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**SÈCHESSE**  
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

---

#### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : [www.espaceable.sante.gouv.fr](http://www.espaceable.sante.gouv.fr)

Édité le 27/02/2024  
UDI 063001774

---

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



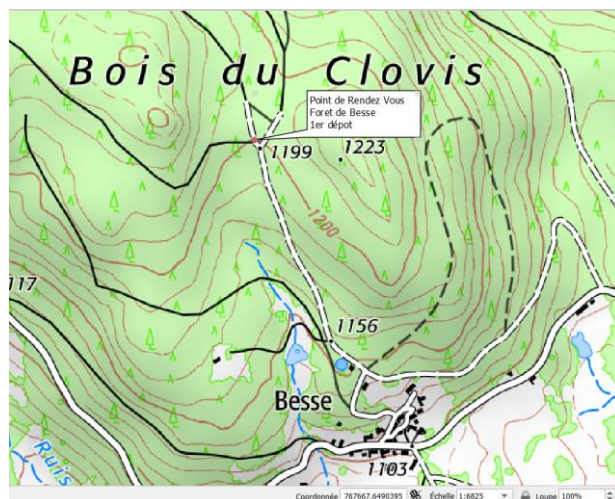
**Sortie  
en forêt :**

**pédagogique**  
Imprimé par nos soins

Le technicien forestier de l'ONF propose aux habitants de St Romain une sortie en forêt le samedi 14 septembre de 10h à 12h.

Cette sortie sera limitée à 25 personnes, sur réservation obligatoire avant le 6 septembre en mairie.

Le départ se fera depuis la plateforme de Besse, sur le chemin forestier (Les Hissards)



### **Eglise :**

Nous avons fait nettoyer les gouttières de l'église et poser des piques anti-pigeons afin de préserver la propreté du parvis !!

### **Recensement :**



### **Commande groupée de fioul**

Si vous êtes intéressé, contactez Patricia Chartiot au 07/88/26/95/19 avant le 01/10/2024

### **Demandes d'affouages :**

Aucun affouage n'a été fait en 2024. Après consultation du technicien ONF de notre secteur, des possibilités d'affouage sur la plupart des sections sont envisageables.

Pour cela, chaque section doit faire une demande écrite et signée des ayants-droit avant septembre.

Chaque demande sera étudiée en fonction du coût de l'affouage, des possibilités financières de la section et des coûts de travaux déjà programmés.

## **LE MOT DES ASSOCIATIONS :**

### **ACAAP :**

Pour débiter notre saison festive, nous convions tous les habitants de Saint-Romain le vendredi 28 juin à notre traditionnel fougat, devenu faux-fougat dans un contexte de risque lié à la sécheresse. Nous espérons que le temps sera enfin avec nous...

L'été de l'ACAAP se poursuivra le mardi 30 juillet, avec un concert dans l'église de Saint-Romain, où nous sommes heureux d'accueillir le « Jazz Swing Quintet » qui proposera la musique traditionnelle de la Nouvelle Orléans (voir affiche).

Notre saison estivale verra ensuite la dixième édition du salon d'Arts de Saint-Romain, qui est prévu du 15 au 18 août, pour quatre jours au lieu des trois habituels.

L'ACAAP souhaite ainsi souligner cet anniversaire.

L'Assemblée Générale ouverte à tous de l'association aura lieu à l'issue du Salon.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à nos manifestations et nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Danielle WOHRER-LASSEAU

## **ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE :**

Le groupe « On n'est pas sorti de l'auberge » prépare ses concerts de l'été avec quelques nouveautés musicales et un nouveau fond de scène, dessiné par Manon CATALA.

Depuis le début de l'année, le groupe s'est produit au restaurant The Ministry of food de Feurs puis à l'EHPAD de Saint-Anthème.

### **Dates à venir :**

- Le 15 juin, Saint-ferréol-des -Côtes accueillera le groupe pour sa fête patronale.
- **Le samedi 22 juin, venez fêter la fête de la musique avec nous à la Terrasse du Sully, à Saint-Romain !**
- Le 3 juillet, nous serons à l'EHPAD de Viverols.
- Concert en prévision en juillet sur Saint-Anthème un dimanche matin.
- Le 4 août, concert pour les Amis de la Chaulme.
- Le 13 août, repas-concert au camping de la Rochelambert, à Saint-Paulien.
- Le 16 août, concert-pétanque à Saint-Bonnet Le Chastel.

Musicalement !

Les membres de l'Association et ses musiciens.



## **CHASSE :**

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre repas dansant du sanglier à la broche qui a eu lieu le samedi premier juin à midi.

Cela a été un réel plaisir de vous accueillir et nous serons très heureux de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Nous vous souhaitons un excellent été en espérant avoir un peu plus de soleil dans notre si Belle région.

Sébastien RAGE

## **COMITE DES FETES :**

Après la traditionnelle choucroute de février le comité des fêtes animera cette année encore notre petite commune avec la fête d'été les 20 et 21 juillet 2024 (voir affiche).

Ensuite nous envisagerons la meilleure manière de fêter Noël avec les enfants et leurs parents.

Bel été à tous !

Les membres du bureau

## **LES DOIGTS DE FEES :**

La saison touche déjà à sa fin. Nous comptons à ce jour 27 adhérents.

Notre dernière réunion aura lieu le 19 juin autour d'un bon repas chez Alain Beaudoux, « au pont de Raffiny ». Merci aux chasseurs pour le chevreuil.

Un deuxième repas sera organisé à la rentrée, à la Terrasse du Sully.

Nous adressons encore un grand merci aux trois commerces qui nous soutiennent pour la vente de nos créations, à savoir les Sabots et la boulangerie Sbeghen à Saint-Anthème et La Terrasse du Sully à Saint-Romain.

La reprise des réunions se fera le 11 septembre 2024.

Bon été à tous

Pascale DUGAY

# SAINT ROMAIN VALENCHERES

Entre ST ANTHEME et VIVEROLS (63)

## FÊTE D'ÉTÉ 2024

Organisée par le comité des fêtes



SAMEDI  
20  
JUILLET

**A partir de 8 h : 2 circuits de marche**

**5km (3€) et 17km (5€)** Inscriptions de 8 à 10 heures  
*Ravitaillement pour les 17 km, collation à l'arrivée.*

**14 h : Pétanque**

14€ la doublette, 4 premières primées

**19 h : Concert** avec Charlie PAYCHECK

**Repas :** grillades - frites - fromage - fruit - café : **14€/10€ enf.**

*Réservation recommandée au 07 81 59 02 53 (Nicole CHARLET) avant le 15 juillet  
(130 repas maximum)*

DIMANCHE  
21  
JUILLET

**11h30 :** apéritif offert par la municipalité

**Dès 18 h :** bal musette gratuit avec Telex musette

**19h 30 :** Traditionnelle potée auvergnate 17€/10€

**22 h :** Feu d'artifice

*Avec la participation de la municipalité de ST ROMAIN. Le COMITE des FETES décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.*

Imprimé par nos soins

# CONCERT DE JAZZ

JAZZ NEW-ORLEANS

## JAZZ HOT SWING QUINTET

Attention : nombre de  
places limité

**Entrée 7€**

Gratuit moins de 10 ans  
Billetterie ouverte  
à partir de 19h








**EGLISE DE SAINT-ROMAIN**  
**MARDI 30 JUILLET- 20H15**







# UN MOMENT DE DETENTE avec ....

## Le « qui suis-je » de Claude

Réponse du précédent quiz :

	<b>Je suis la prunelle</b>		<b>Je suis la molène noire</b>
	<b>Je suis le groseille à maquereau</b>		<b>Je suis le coucou</b>
	<b>Je suis l'épilobe</b>		

Nouveau jeu : reconnaissez-vous ces arbres, emblématiques de la Vallée de l'Ance ?

	Avec leur silhouette élancée, ils bordent en abondance les rives de l'Ance		Bien que fragilisés par les maladies et les insectes, ils couvrent nos montagnes.
	De leur stature massive, ils délimitent nos champs		Avec leurs baies rouges étincelantes, ils colorent nos paysages et nourrissent nos oiseaux
	Appuyées contre leur mur, elles décorent nos maisons		Avec leur drôle d'allure, ils rappellent les temps anciens des vanniers



## C'EST DÉJÀ FINI ....



La photo mystère du précédent bulletin représentait le hameau du Montheillet

Et celui-ci, le reconnaissez-vous ?



Réponse dans le prochain numéro

### SECRETARIAT DE MAIRIE :

La mairie est ouverte au public :

- Le lundi après-midi de 14 à 18 heures
- Le jeudi après-midi de 14 à 18 heures

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous



04 73 95 42 56



[Saint-romain.mairie@wanadoo.fr](mailto:Saint-romain.mairie@wanadoo.fr)



Commune de Saint Romain 63660

***Comme chaque année, la municipalité vous invite au traditionnel apéritif de la fête patronale, le dimanche 21 juillet à partir de 11h30, dans la cour de la salle communale.***